

Au cours de cette année scolaire, une aide sera peut-être proposée à votre enfant dans le cadre du **regroupement d'adaptation**.

Je vous informerai de mon intervention par un petit message dans le cahier de liaison de votre enfant.

Je me tiens à votre disposition pour toute rencontre éventuelle.

Ma présence dans les écoles :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Ecole : Sainte Jeanne d'Arc à La Marne	Ecole : Saint Joseph à La Limouzinière	Ecole : Sainte Marie à Saint Etienne de Mer Morte	Ecole : Saint Yves à Corcoué sur Logne
Ecole : Sainte Marie à Saint Etienne de Mer Morte	Ecole : Saint Yves à Corcoué sur Logne	Ecole : Sainte Jeanne d'Arc à La Marne	Ecole : Saint Joseph à La Limouzinière



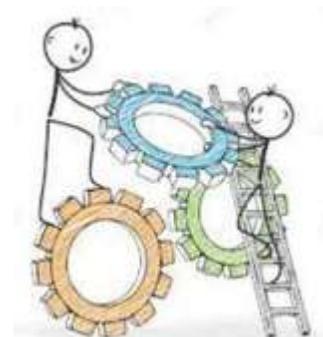
Regroupement d'Adaptation.

Ecole Ste Marie à Saint Etienne de Mer Morte

Ecole Sainte Jeanne d'Arc à La Marne

Ecole Saint Joseph à La Limouzinière

Ecole Saint Yves à Corcoué sur Logne



ENSEIGNANTE SPECIALISEE



Charline Soulat

Tout au long de notre vie, nous rencontrons tous, à un moment ou à un autre des difficultés.
A l'école aussi, tout élève peut rencontrer des difficultés dans ses apprentissages scolaires.

- Si les difficultés sont légères et passagères :
 - Différenciation en classe
 - Aide personnalisée complémentaire (APC)
- Si les difficultés sont persistantes et durables :
 - Intervention de l'enseignante spécialisée à la demande de l'enseignant de la classe

Enseignant spécialisé

Pour qui ?

Les élèves qui rencontrent des difficultés durables dans leurs apprentissages scolaires.

Où ?

L'aide se déroule dans la salle de regroupement d'adaptation ou dans la classe de l'élève.



Quand ?

L'aide a lieu pendant le temps scolaire au sein de l'école.

Qui est-il ?

C'est un professeur des écoles qui a eu pendant plusieurs années une classe ordinaire et qui suit une formation complémentaire (CAPPEI) pour une meilleure prise en compte des Besoins Educatifs Particuliers des élèves.

Ses missions:

- *Prévenir l'apparition ou l'installation de difficultés.
- *Remédier aux difficultés installées.
- *Co-enseigner avec le professeur de la classe.
- *Etre une personne ressource
-> pour l'éducation inclusive,
-> en travaillant en lien avec les enseignants, les familles, les intervenants extérieurs.

Comment ?

L'enseignant spécialisé, (avec l'équipe pédagogique) analyse les difficultés de l'élève et élabore un Projet d'Aide Spécialisée. Cette aide se fait en petit groupe ou individuellement.

En travaillant sur les fondations, les bases, bien en amont de la difficulté.
En se donnant du temps: démonter et remonter (trouver des outils)
En prenant le temps: comprendre comment l'on fait, dédramatiser l'erreur.

